

ABONNEMENT.

Sommaire:
En an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
En an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE
L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

10 Mai 1884.

Chronique générale.

Il est définitivement acquis que le résultat général des élections municipales, sauf à Paris, a donné d'assez nombreux succès aux conservateurs. On s'explique donc de mieux en mieux la mélancolie de la République française et ses regrets tardifs. La Liberté, qui est un journal républicain, reprend les doléances de la feuille opportuniste, et n'a pas de peine à démontrer que, si les conservateurs se sont éloignés à tout jamais de la République, c'est à force d'injustices et d'injures gratuites.

Et la Liberté ajoute que c'est cependant à eux seuls que la République actuelle doit d'exister. Sans leur concours à son début, elle n'eût pas tenu pendant six mois.

« A qui donc est-elle redevable de son existence matérielle et de sa consécration légale, sinon justement aux conservateurs? Sans l'appui loyal et l'adhésion sincère qu'ils ont apportés au libérateur du territoire, la République ne serait pas fondée en France. Qu'étaient, au surplus, M. Thiers et ceux de ses collaborateurs de l'Assemblée nationale, qui ont si puissamment travaillé au triomphe de la République et entraîné, par leur exemple, tant de précieuses conversions? Des républicains de la veille? Non, certes! mais des conservateurs ralliés à la République. C'est même une tâche originelle qu'on leur a fait cruellement expier plus tard!

Et qui donc les a rejetés et répudiés, ces ouvriers de la première heure, sinon précisément le parti dont la République française est l'organe? Avouez, ô repentant confrère! que vous êtes bien pour quelque chose dans cette désaffection que vous constatez un peu tardivement et dont vous vous plaignez à tort puisqu'elle est exclusivement votre œuvre. »

Au conseil de cabinet tenu hier, on a entendu la lecture des rapports envoyés du Tonkin. Ces rapports constatent une diminution sensible des effectifs par les maladies qu'engendre l'humidité persistante. Le service sanitaire n'est pas suffisamment organisé et l'amiral ministre de la marine a demandé qu'on l'augmentât matériel et en personnel. A quoi M. Ferry aurait répondu qu'on profiterait de la première occasion pour combler ces lacunes. La première occasion ne peut être qu'un nouvel envoi de troupes; et pourquoi cet envoi si « la période militaire est close au Tonkin »? Il est vrai qu'on a sous la main le si vis pacem para bellum pour répondre à tout.

On a remarqué la mine de plus en plus renfrognée de M. le ministre de la guerre. Il n'a pas ouvert la bouche pendant la discussion sur le Tonkin, mais il s'est dédommagé à la sortie, et sur le quai il exhalait encore, au grand ahurissement du fonctionnaire et du gardien de service à la grille des « Du tonnerre de... si je leur f... encore un homme ou un canon. »

C'est selon toute vraisemblance au sujet de cette « première occasion » dont parlait M. Ferry que se produira la rupture entre M. le président du Conseil et son ministre de la guerre.

Le second point traité en conseil a été la révision. M. Waldeck-Rousseau a demandé à son supérieur si les élections du 4 mai ne devraient pas élargir quelque peu le cadre primitivement fixé à la révision. On sait en effet que les scrutins de dimanche ont relevé le courage des révisionnistes et que la campagne contre le Sénat a été reprise avec une nouvelle ardeur. « Chaque bulletin tombé dans l'urne, a dit M. Lockroy, a été la condamnation du Sénat. » Nous croyons bien que ces bulletins ont été plutôt la condamnation du gouvernement.

M. Ferry a répondu à M. Waldeck qu'avant d'arrêter un plan définitif, il convenait d'attendre le retour des membres du parlement et de prendre individuellement leur avis. Néanmoins il semble que M. Ferry ne

soit plus aussi certain que par le passé de pouvoir dire à la révision: « Tu n'iras pas plus loin » et d'être obéi.

Nous ne verrions sans aucun déplaisir la révision être radicale, pourvu qu'elle le fût tout-à-fait et supprimât la République.

LE RENDEMENT DES IMPÔTS.

On vient de faire, au ministère des finances, le relevé du rendement des impôts pendant le mois d'avril 1884.

Il résulte de ce relevé que le rendement est inférieur aux prévisions budgétaires et même aux recettes du mois de mars.

Les postes et télégraphes ont seul donné des recettes supérieures aux prévisions. Cette augmentation s'explique par l'impulsion que la période électorale a imprimée aux échanges postaux et télégraphiques.

L'enregistrement continue à accuser des moins-values progressives.

Le chiffre officiel du déficit dans le rendement des impôts pour le mois d'avril 1884 est de six millions et demi.

Ce chiffre est en outre inférieur de deux millions en chiffres ronds au rendement des impôts pendant le mois d'avril 1883.

Ces six millions et demi, joints aux vingt-deux millions de déficit pendant le premier trimestre de l'exercice courant, donnent un déficit total de 28 millions et demi pour les quatre mois écoulés de 1884.

En présence de la persistance des déficits dans le rendement des impôts, plusieurs membres de la commission du budget ont l'intention de proposer, pour arriver à l'équilibre budgétaire, l'aliénation du réseau des chemins de fer de l'Etat.

A l'occasion de la Saint-Philippe qui tombait le 4^{er} mai, M. le Comte de Paris a reçu de tous les points de la France des témoignages de respectueuse fidélité. Toutes ces lettres ont été envoyées en Styrie au Prince qui en a été profondément touché. Monsei-

gneur sera rentré pour dimanche à Eu et y passera quelques jours.

LA CHINE ET LA FRANCE.

D'après des renseignements de source anglaise, sujets à contrôle, Li-Hung-Chang aurait remis à l'Impératrice un mémoire dans lequel il ferait ressortir la nécessité de chercher immédiatement à conclure la paix avec la France.

L'Impératrice a convoqué un conseil d'Etat, auquel assistait le prince Chun pour discuter cette question.

Le bruit court que ce conseil a désapprouvé à l'unanimité la politique recommandée par Li-Hung-Chang.

UN FONCTIONNAIRE RÉPUBLICAIN.

Mercredi matin, M. le général Tévis recevait une lettre par laquelle M. Léon-J. Poitevin, chancelier du consulat de France à New-York, le prévenait qu'il se tenait à sa disposition pour quarante-huit heures, à son domicile, hôtel Coquillicre, rue Coquillicre.

MM. les commandants F. Orse et O'zou de Verrie, représentants de M. le général Tévis, se rendirent le soir même à l'adresse indiquée, au deuxième étage, appartement n° 45.

M. Poitevin venait de sortir. Ils laissèrent leur carte pour le prévenir de leur visite pour le lendemain jeudi, à dix heures du matin.

A l'heure indiquée, MM. F. Orse et O'zou de Verrie s'étant présentés à l'hôtel Coquillicre, M. Léon Poitevin les mit en rapport avec MM. E. Barrud et H.-J. Robert, ses témoins.

Rendez-vous fut de nouveau pris pour jeudi soir à cinq heures.

Les quatre témoins, s'étant de nouveau réunis, rédigèrent le procès-verbal.

Après quelques explications, M. Poitevin a déclaré à MM. les commandants F. Orse et O'zou de Verrie, que les sympathies qu'il avait exprimées pour l'armée et le peuple

26 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XXV. — SOUVENIR DE LA DAME BLANCHE.

(Suite.)

La victoire restait à l'enchérisseur sur lequel n'avait compté personne.

— Dix millions! répéta plusieurs fois le notaire. Adjudgé pour dix millions à monsieur le marquis de Trévelec, je crois...

— A monsieur le comte Trévelec, rectifia le vieillard; c'est pour mon fils que je fais cette acquisition.

Et comme Armand manifestait de nouveau sa surprise, voire même une certaine angoisse:

— Hésites-tu donc à signer, lui dit son père, quand c'est moi qui t'offre la plume?

Armand s'exécuta.

Le marquis, tout en le regardant du coin de l'œil, prenait congé des autres et fredonnait:

Sous-lieutenant, douze cents francs. Et ton ne dira pas que je fais des folies, Car j'achète un château sur mes économies...

Déjà la salle s'était vidée. Joubert et Raoul se retiraient eux-mêmes, après un salut discret aux deux Trévelec, qui se trouvaient presque seuls.

— Mon père, dit le fils, permettez-moi de vous demander maintenant une explication...

— Pas ici, répliqua le vieillard, qui, du geste, invita le jeune homme à le suivre.

Il se dirigeait vers la porte de sortie. Une voiture semblait les attendre. Ils y montèrent.

Le cocher, parti de la chambre des notaires, gagna la place du Château-d'Eau, puis, l'ayant traversée de part en part, il s'engagea dans le boulevard du Prince-Eugène, qui bientôt allait changer de nom.

Armand n'osait plus interroger. Son père se taisait, grave et pensif. Reprenant enfin la parole:

— Ne m'as-tu pas dit, questionna-t-il, que passant, l'année dernière, devant notre ancien hôtel, tu avais remarqué ces nouvelles rues, ce quartier tout moderne qui s'élève comme par enchantement à la place des jardins, théâtres des jeux de ton enfance, et de la maison où tu es né?

— En effet, un hasard m'avait amené par là...

Ce spectacle me remplit de tristesse... Je pensai à ma mère... J'avais des larmes dans les yeux.

— N'as-tu pas calculé cependant, toi, un ingénieur, que cette spéculation devait être un coup de fortune?

— Oui... mais pour le nouveau propriétaire, ce

me semble?

Le vieux gentilhomme évita de répondre et, dissimulant un sourire, il regarda par la portière.

Mais, après un nouveau silence:

— T'ai-je appris, reprit-il, qu'un changement tout autre, et non moins avantageux, s'était accompli là-bas, en Bretagne, sur toute l'étendue de notre ancien domaine?

— Qui ne nous appartient plus! lui fit observer son fils.

Il ne parut pas entendre; il poursuivit:

— Plus de landes ni de marais stériles! Dessèchements, défrichements... Le drainage! des machines agricoles! Tout en culture, et des plus productives. La terre a décuplé de valeur.

— Tant mieux pour ceux-là qui s'appelaient autrefois nos paysans! Tant mieux surtout pour l'acquéreur qui a su réaliser tant de progrès! dit avec une certaine mélancolie le dernier des Trévelec. J'aurais agi de même.

— Oh! l'interrompit son père, je ne m'en suis pas désintéressé non plus! Je surveillais, je dirigeais... On ne chasse pas toujours, que diable!

La voiture tournait en ce moment vers la rue de la Roquette, qu'elle remonta.

— Où donc me conduisez-vous? demanda bientôt Armand.

— Ne le comprends-tu pas? lui fut-il répondu. Regarde!

XXVI. — LE VŒU DE LA MORTE.

Le marquis désignait à son fils les hauteurs verdoyantes du Père-Lachaise, qui s'élevaient devant eux.

Ce principal cimetière, où sont renfermés tant de souvenirs, est l'objet d'un incessant pèlerinage; non-seulement de la part des Parisiens, — ils ont entre tous le culte des morts, — mais de celle aussi des étrangers, curieux de rendre visite aux tombeaux de nos grands hommes et des contemporains illustres. Ses pentes accidentées, ses pittoresques ravins, ses collines, d'où se découvre tout le panorama du Paris vivant, ses monuments, ses vallées ombreuses en font, d'ailleurs, une promenade des plus intéressantes, où l'on marche sans bruit et comme sous l'émotion, sous le recueillement qu'elle impose. De temps en temps, un convoi passe... une plainte, un sanglot s'élève... Ce sont des orphelins agenouillés, c'est une veuve en larmes... Partout les témoignages et les emblèmes d'une piété touchante... des couronnes, des croix, des arbustes, des fleurs... Nulle autre part ailleurs, dans un pareil espace, on n'en trouverait autant que là. La nature et le climat même y semblent en harmonie avec le lieu... Souvent un ciel gris, un ciel de deuil... Parfois des brumes errantes, qui flottent ainsi que des lambeaux de crépus funèbres à travers les saules pleureurs et

allemands avaient été dictées par la surexcitation qui le dominait à bord de *La Normandie* par suite de libations qu'il avait été forcé de faire avant son départ de New-York dans les repas d'adieu qu'on lui avait offerts et par son état maladif de la mer.

Que, contrairement à ce qu'il avait dit, il avait pour son pays le plus grand attachement sans aucune restriction.

En outre, M. Poitevin a manifesté devant MM. les commandants F. Orse et O'zou de Verrie, et devant MM. Henri Robert et Ernest Barraud, ses témoins, le regret le plus vif d'avoir insulté le général Tévis, ancien divisionnaire de l'armée française pendant la guerre de 1870-1874, en tenant des propos offensants pour la France.

D'après cette déclaration bien nette, attestant que M. Poitevin n'avait pas sa lucidité d'esprit au moment où il a témoigné ses sympathies pour l'Allemagne, M. le général Tévis s'est déclaré satisfait et a retiré les épithètes adressées à M. Poitevin.

Ce qu'il y a de piquant dans l'affaire, c'est que ce fonctionnaire républicain revenait en France pour occuper un poste plus élevé et qu'il n'est arrêté dans son avancement que pour avoir manifesté le fond de son cœur, sous l'influence du vin.

L'ANARCHIE EN CORSE.

Une des preuves les plus éclatantes, les plus indiscutables de l'absence de tout esprit, de toute tradition de gouvernement, sous le régime actuel, c'est la situation de la Corse. Il faut que l'opportuniste y ait exercé une action bien désorganisatrice et bien malfaisante pour que les élections municipales aient été l'occasion d'incidents aussi étranges que ceux qui ont été signalés.

Ici un dépouillement de scrutin qui, au chef-lieu même de la Corse, n'a été terminé que le lundi 5 mai au soir, après avoir duré plus de vingt-quatre heures; là un maire qui ajourne l'élection parce qu'il est ivre; dans un seul arrondissement, celui de Sarlène, treize communes où les maires ont pris sur eux de ne pas convoquer les électeurs.

Il a fallu que la France tombât en République, il a fallu que la République tombât aux mains d'une coterie sans scrupule comme sans capacité pour que la Corse tombât à son tour dans l'anarchie comme une simple province de l'Amérique du Sud.

Nous ne connaissons encore les résultats des élections municipales départementales que par les communications du ministère de l'intérieur ou par celles de l'officielle *Agence Havas*.

Voici un exemple des erreurs d'appréciation que l'on pourrait commettre en s'en rapportant uniquement à ces deux sources d'informations.

La presse ministérielle déclare que la liste des candidats « de l'Union républicaine » a triomphé tout entière au premier tour à Rennes.

les cyprés... Ce soir-là, beau soir d'été, le soleil à son déclin enveloppait tout le Père-Lachaise dans une immense auréole de lumière dorée, ruisseau, où palpaient comme des légions d'âmes.

— Nous allons donc à la tombe de ma mère ? fit Armand.

— Oui, répondit son père; c'est là que j'ai résolu de te rendre mes comptes en achevant cette explication...

La physionomie du vieillard avait repris une autorité, une solennité, dont le jeune homme ressentit aussitôt l'influence. Ils se turent, également recueillis l'un et l'autre. La voiture ne tarda pas à s'arrêter devant la porte de l'hémicycle; ils montèrent en silence la grande avenue et, s'engageant à gauche, par un chemin bien connu, ils atteignirent le mausolée que surmontait l'écusson des Trévelec.

C'était une vaste chapelle en forme de rotonde. Trois ou quatre marches aboutissaient sous un péristyle à colonnes où s'ouvraient des portes de bronze.

A l'intérieur, un autel, la croix, des ornements et des souvenirs funèbres, un fauteuil, un prie-Dieu.

Le père y prit place, tandis que son fils s'agenouillait à côté de lui, sur la pierre.

Quand il se releva, déjà le vieillard était debout.

— Évoquons la mémoire de ta sainte mère,

M. Waldeck-Rousseau étant allé à Rennes pour soutenir ses amis politiques, on pourrait croire que les mots « liste de l'Union républicaine » sont synonymes de ces autres mots : « liste des candidats patronnés par l'administration et le ministre de l'intérieur en personne. » Or il n'en est rien.

La liste de M. Waldeck-Rousseau a été complètement battue. Elle n'arrive qu'en troisième rang, de bien loin distancée par la liste des candidats nuance extrême gauche et gauche radicale, qui ont triomphé, et par la liste des conservateurs qui viennent au second rang avec d'imposantes minorités.

L'Hôtel-Dieu de Mâcon était autrefois sagement administré par une congrégation religieuse. On le laïcisa. Les dépenses décuplèrent, le désordre s'introduisit dans l'administration, et nous pouvons lire dans le dernier numéro du *Journal de Saône-et-Loire* :

« Hier, une traite de 450 francs a été présentée à l'administration de l'Hôtel-Dieu. Le receveur des hospices et l'économiste n'ayant pas à leur disposition la somme nécessaire, un protêt immédiat a dû être fait, conformément à la dernière circulaire du ministre des finances. »

M. Padeloup, le fondateur des concerts populaires à Paris, renonce à son entreprise.

Après avoir lutté tant qu'il a pu, le valeureux propagateur de la musique classique et moderne en France est obligé de se retirer devant les nombreux concurrents que ses premiers succès lui ont suscités.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 mai. Ainsi que nous l'avions prévu, ce n'était qu'un feu de paille ! La hausse qui s'est manifestée hier dans des conditions aussi inexplicables qu'inattendues, n'ayant pas de bases plus sérieuses que celles qu'offrent ordinairement la spéculation, ne pouvait se maintenir longtemps. Aussi voyons-nous fléchir, non-seulement les rentes mais encore les sociétés de crédit dont la situation indiscutable permet toujours et en tous temps d'attendre plus de solidité et plus de résistance.

Le Crédit Foncier seul est très-demandé à 1,325. L'épargne et la spéculation même comprennent très-bien que de toutes les valeurs du marché, l'action de cette société est appelée à une plus-value aussi prochaine que certaine. Les prêts de cet établissement augmentant progressivement en importance et la sécurité restant toujours indiscutable, les résultats ne peuvent que s'accroître. On a donc raison d'acheter.

Les obligations Foncières et Communales sont toujours en faveur, et constituent assurément la base de tout portefeuille sérieux.

Le Suez et le Panama sont en hausse; la situation de ces deux Compagnies est excellente; telle est la justification de ce mouvement.

Les Chemins gagnent du terrain tous les jours. Il n'est pas douteux que, si le gouvernement se décide à entrer dans la voie, que nous croyons sage, de la vente du réseau de l'Etat, il trouvera une compensation toute naturelle à la moins-value sur les recettes du mois dernier qui s'élevait au chiffre effrayant de 6 millions 1/4.

En résumé, voici le bilan de la journée : Le 3 0/0 clôture à 78.70; — l'amortissable à 79.80; — le 4 1/2 0/0 à 107.75.

dit-il en désignant la dalle de marbre qui rappelait le nom de la marquise. Reportons-nous au lendemain du jour où nous l'avions amenée à tous les deux... Notre chagrin, nos regrets étaient les mêmes... J'avais des larmes plein les yeux, dans le cœur un certain remords... Afin de m'en distraire, espérant oublier, je partis pour un long voyage et je te laissai seul à Paris, seul et maître absolu de l'héritage qui, pour ta jeunesse, jusqu'alors studieuse et sage, allait devenir un danger...

— Une source aussi de remords ! l'interrompt Armand. Je méconnus ses enseignements, je trahis son espoir et, désertant l'honorable carrière qu'elle m'avait tracée, je devins un oisif, un inutile, un fanfaron de luxe et de plaisirs... Cette fortune, qui m'imposait de nouveaux devoirs, je la dissipai follement, lâchement... Oh ! pardon, pardon, ma mère !

Le marquis, calmant du geste cette exaltation, reprenait déjà la parole :

— Elle t'a pardonné... Tu t'es racheté... Ne te juge pas trop sévèrement... Ta faute fut surtout la mienne... J'aurais dû veiller sur toi... Cet enivrement, cette chute, est-ce que je ne t'en avais pas donné l'exemple... La chère morte avait tout prévu, tout conjuré d'avance... Elle allait me faire honte aussi de ma conduite et nous réhabiliter en même temps l'un par l'autre.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

L'Orléans est très-demandé à 1,307.50; l'Est est plus calme à 755; le Nord gagne 5 fr. à 1,743.75; le Midi gagne 6 fr. 25 à 1,198.75; l'Ouest est ferme à 817.50 et le Lyon à 1,250.

Chronique militaire.

On sait que M. le vice-amiral Jaurès quittera le commandement de l'escadre d'évolutions vers le 4^e octobre prochain; son remplacement donnera lieu à d'importants mouvements dans l'état-major général de la flotte.

Le successeur certain de l'amiral Jaurès sera M. le vice-amiral baron Duperré. — Cet officier général serait remplacé, comme vice-président du Conseil des travaux de la marine, par M. le vice-amiral Lafont, préfet maritime à Brest.

M. le vice-amiral Duburquois, préfet maritime à Lorient, passerait à la préfecture maritime de Brest.

Enfin, M. le vice-amiral Bergasse Dupetit Thouars serait appelé à la préfecture maritime de Lorient.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

CONSEIL DE RÉVISION.

Nous rappelons que les opérations du Conseil de révision pour la classe de 1883 et les ajournés des classes de 1881 et 1882 auront lieu la semaine prochaine en notre ville, savoir :

Saumur (Nord-Est), lundi 42 mai, à 1 heure 1/2.

Saumur (Nord-Ouest), mardi 13 mai, à 4 heures 1/2.

Saumur (Sud), mercredi 14 mai, à 9 heures.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

En présence du succès obtenu par la troupe lyrique parisienne qui vient de nous offrir une représentation de *Gillette de Narbonne*, le charmant opéra-comique d'Audran, une seconde et dernière représentation de cet ouvrage sera donné sur notre scène le dimanche 18 courant. Le spectacle commencera par *Le Farfadet*, opéra-comique d'Adam.

Nous reviendrons sur cette représentation.

Dans la liste des Angevins qui ont exposé des œuvres au Salon de 1884, nous remarquons les noms suivants :

PEINTURE. — Corbineau, né à Saumur. — *Saïda*.

DESSINS, CARTONS, ETC. — M^{lle} Humbert, née à Saumur. — *La Fiametta, porcelaine*.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

On nous écrit de Parnay :

« Parnay tourne définitivement à la comédie; après les processions civiles viennent les élections en musique.

« Dimanche dernier, jour d'élections municipales, croisit-on que, le dépouillement terminé, les élus se firent donner une sérénade par la jeune musique de Parnay, appelée pour la circonstance sur la place de la Mairie !

« Alors, les élus, rayonnant de leur succès, se mirent aux fenêtres de la Mairie et proclamèrent du haut de leur splendeur que la liste républicaine était passée.

« Trois nouveaux élus furent sur-le-champ décorés chacun d'un bouquet de lilas, au chant répété de la *Marseillaise*, exécutée par nos jeunes débutants qui s'y prétaient de la meilleure grâce.

« Cette manifestation moqueuse, que le bon goût refuse d'admettre, se termina chez la cantinière par un ragout de lapin trouvé délectable par les pères conscrits que cette fête grotesque avait mis en ébriété.

» X., protestant. »

La Tessoule. — La liste conservatrice a triomphé tout entière à une majorité de plus de deux cents voix.

La liste républicaine n'a pu réunir au plus que 66 voix, même pour des conseillers qui avaient été élus de 1878 à 1884. — C'est dans cette commune voisine de Cholet

que l'administration avait procédé à la fermeture d'un cercle catholique.

Un conseiller sortant, porté sur la liste républicaine, a obtenu 46 voix.

La Jumellière. — Inscrits, 499; votants, 410. Tous les conseillers municipaux sortants sont élus, M. le comte A. de Maillet est tête avec 402 voix.

Daumeray. — 325 votants. Toute la liste conservatrice est élue, sans concurrence.

Mouliherne. — Bonnes élections.

Beaupreau. — La liste conservatrice a passé à 200 voix de majorité.

Gesté. — L'ancien conseil a été réélu. M. de la Blottais est passé un des premiers.

On lit dans la Liberté :

« Aussitôt que les ballottages pour les élections municipales seront terminés, et surtout après l'élection des maires, les préfets commenceront un travail de statistique destiné à fixer la situation politique de chaque département.

« Ce travail intéressera les départements qui devront, au commencement de l'année prochaine, procéder à des élections sénatoriales. »

Le *Journal d'Indre-et-Loire* fait les recommandations suivantes à l'occasion de l'émergence et du dépouillement des votes :

« On ne saurait trop surveiller l'émargement électoral, qui est trop souvent confié, en ce temps-ci, à des hommes peu sûrs. S'il est possible, le dépouillement du scrutin est moins sûr encore que l'émargement.

« On voit, à chaque scrutin, cette opération délicate livrée à des gens tout à fait illettrés et même à des gens pris de vin. Dimanche dernier, à l'Hôtel-de-Ville, de nombreuses erreurs ont été relevées. Les présidents de salle fermaient les yeux sur ces agissements, et même sur certaines fraudes évidentes qui leur étaient signalées. L'un d'eux ne voulait pas même admettre qu'on lui fit des observations. Aussi engageons-nous vivement tous nos amis à se dévouer à occuper, autant qu'ils le pourront, les tables de dépouillement, du moins à contrôler le travail trop peu scrupuleux de certains scrutateurs trop connus.

« Nos candidats ont pris la précaution d'adresser, sous pli chargé, la lettre suivante à tous les conseillers sortants présidents du bureau, lettre à laquelle d'ailleurs plusieurs de ceux à qui elle était adressée ont déjà fait un gracieux accueil.

» Voici cette lettre :

Monsieur, Vous êtes appelé, aux termes de la loi, à présider un bureau de vote dimanche prochain 11 mai. Nous avons pensé que vous deviez avoir à cœur que toutes les opinions fussent représentées dans votre bureau.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer, au nom d'un groupe de citoyens, que nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir les noms des deux personnes disposées à remplir les fonctions d'assesseurs. Je vous enverrai leurs noms aussitôt que vous m'aurez fait connaître le bureau que vous devez présider.

Agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération.

H. FAXE, Avocat, 3, rue Sébastopol.

» Lettre recommandée adressée à chaque conseiller municipal en exercice. »

M. le ministre de la guerre se propose de faire procéder cette année dans le Maine-et-Loire à la révision de la carte de France au 1/80,000.

Il vient d'inviter tous les fonctionnaires du département à prêter leur concours aux délégués du ministère.

FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS.

Demain dimanche 11 mai : au Pont-Fouchard.

Le jeudi 22 mai, jour de l'Ascension : à Villebernier.

LES ROSIERS. — Dimanche dernier, vers neuf heures du soir, Jean Lasnier, cultivateur à la Croix-de-Joreau, commune de Genes, assistait au dépouillement du vote des Rosiers.

Comme il était en état d'ivresse, il causait bruyamment. Le garde-champêtre, François Juteau, lui avait ordonné plusieurs fois de se taire.

Lasnier ne tenant pas compte de ses re-

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Avec Bâtimens de service, Cour et Jardin,

Située à Saumur, rue des Pâiens, n^o 10,

Occupée par M. le docteur PRYON. S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Temple, n^o 30,

Occupée par M^{lles} GAUTHIER. S'adresser à M. GAUTHIER, rue de la Petite-Douve, n^o 9, ou à M^e LE BARON, notaire. (354)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A LOUER

Pour entrer en jouissance le 25 juin 1885,

UNE MAISON

Avec Jardin, Écurie et Remise, Située à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n^o 4.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, près Saumur, Avec maison de maître et bâtimens de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BONNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^e MÉHOUAS.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En bloc ou en détail,

LA FERME DE TERREFORT

Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Consistant en: bâtimens d'habitation et d'exploitation, terres labourables propres à la vigne, bois, landes, le tout contenant environ 64 hectares; Et UN PRÉ, situé au Pré-Godet, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, d'une contenance de 2 hectares.

S'adresser à M. TAVEAU, expert-géomètre au Pont-Fouchard, ou audit M^e PINAULT, notaire. (328)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Rue Saint-Jean, n^o 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon; Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A VENDRE

A L'AMIABLE, Une petite CAMPAGNE, située à Bourran, canton des Justices, contenant vingt-cinq ares et comprenant deux pavillons.

S'adresser à M^e GAUTHIER, notaire à Saumur. (307)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n^o 5.

S'adresser à M^e AUROYER, notaire, ou à M. GROSOURDY, à Fontevault.

A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Préche, 4,

Comprenant: Huit appartemens, cour, cave, écurie et remise. S'adresser à M^e GAUTHIER, notaire.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vin rouge nouveau à 70 francs la barrique;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perdre de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BOY GÂPÉ ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville. S'adresser au bureau du journal.

BOURSE

Opérations au comptant et à terme.

Echelles de primes sur primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couverture, on prend fonds et titres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes affranchies. Pour opération et explications, s'adresser à M. LE NESTOUR, 23, place du Ralliement à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

AUX ÉLÉGANTS

CHÉRISSERIE MODÈLE

M. MONTEL

42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884, BEAU ET VASTE

MAGASIN

Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

A L'ABEILLE

Modes et Mercerie

J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

M^e HENRY LECOY,

Avoué à Saumur, rue Dacier, n^o 28,

Demande un petit Clerc sachant bien lire et écrire.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier, et la femme comme cuisinière ou femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme cocher ou jardinier et la femme comme femme de chambre ou cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

UNE CUISINIÈRE, de retour de Paris, où elle a occupé les premiers emplois dans plusieurs grandes maisons, se met à la disposition des personnes qui auraient besoin d'elle pour repas, fêtes et réunions de famille. S'adresser chez M^{me} VINCENT, 16, rue du Pressoir-St-Antoine, Saumur.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références. S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations. S'adresser, 6, rue du Temple.

ON DEMANDE un ménage, sans enfants, pour conciergerie. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

UNE BONNE CALÈCHE

S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunies

28^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

C^o du SOLEIL

Société Anonyme d'Assurance à Primes fixes

CONTRE LA GRÊLE

Capital social: 18.000.000 fr.

SIEGE A PARIS: 44, RUE DE CHATEAUCUN, 44

Pour les assurances à contracter, s'adresser à M. CABON, à Saumur.

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 23 la boîte.

A Saumur, chez MM. Trouvé, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATONN, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (246)

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 MAI 1884.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours, and Valeurs au comptant. It lists various financial instruments like bonds, stocks, and exchange rates.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table with 4 main sections: Ligne d'Orléans (Service d'Hiver), Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 7 avril 1884), SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS, and THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR. It provides train schedules, departure times, and arrival times for various routes.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,